UE1 - Didactique et pédagogies de l'enseignement musical 230 h 23 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Psychologie de l'apprentissage et pédagogies alternatives	L'évolution des conceptions concernant l'apprentissage Développement et apprentissage **(12h)**	CM	1	Animation de trois séminaires relatifs à la recherche en didactique ou en sciences de l'éducation en lien avec l'enseignement artistique spécialisé et la pédagogie	9
Le didactique	Styles cognitifs ; Savoirs scolaires ; Représentations ; Contrat didactique ; Evaluation ; Métacognition ; Situation-problème ; Groupe d'apprentissage… **(60h)**	CM	1, 2, 3	Analyse de différents cours suivi de propositions didactiques alternatives	2
Pédagogie et didactique de l'enseignement musical	Parcours d'observations concernant l'enseignement de la discipline **(12h)**	1 à 3 étud.	1, 2	Observation en cours de formation par jury externe de deux cours donnant lieu à évaluation sommative/diagnostique et préconisations	4
	Stages de pratique pédagogique **(110h)**	Indiv.	1, 2, 3, 4		
	Ecritures, graphies, lectures, inventions et pratiques en Formation Musicale **(12h + 24h)**	TD pour tous TD spécifiques FM	1 ,2 1, 2, 3	Cours procédant de deux modalités définies en pédagogie générale	8

UE1 - Didactique et pédagogies de l'enseignement musical — 23 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences[1] évaluées

Tâche 1 : Animation de trois séminaires relatifs à la recherche en didactique ou en sciences de l'éducation en lien avec l'enseignement artistique spécialisé et la pédagogie - 9 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique
   - Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
   - Rédiger son projet d'enseignement
   - Elaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio,...) à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges

B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
   - Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés
   - Appréhender les motivations et les projets des élèves (enfants, adolescents, adultes)
   - Identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves, les aider à en garder/réaliser des traces sur différents supports
   - Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
   - Mener des séances d'apprentissage

C. Structurer les séances d'apprentissage
   - Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
   - Formuler des propositions, des consignes

Tâche 2 : Analyse de différents cours suivi de propositions didactiques alternatives - 2 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « II – Mettre en œuvre un projet pédagogique »

Tâche 3 : Observation *en cours de formation* par jury externe de deux cours donnant lieu à évaluation sommative/diagnostique et préconisations - 4 ECTS

Jury : interne et externe (1 prof. CA/PEA)

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « II – Mettre en œuvre un projet pédagogique »

Tâche 4 : Cours procédant de deux modalités définies en pédagogie générale - 8 ECTS

Jury : interne et externe (1 directeur et un prof. CA/PEA)

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « II – Mettre en œuvre un projet pédagogique »

[14] Les listes des compétences évaluées reprennent celles de *l'Annexe I* de l'*Arrêté du 5 mai 2011*.

UE2 – Des pratiques à la culture musicale — 317 h — 26 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Projet artistique personnel	3 projets à réaliser selon un cahier des charges précis : un dans la pratique dominante de l'étudiant ; un autre dans une pratique voisine ; un troisième dans une pratique éloignée. **(80h)**	Indiv.	1, 2, 3, 4	Réaliser 3 projets artistiques dans 3 domaines esthétiques différents dont la réalisation est publique, en fonction d'un cahier des charges précis.	15
Ecriture et arrangement	Ecriture musicale au départ d'une esthétique et d'un contexte donnés ; Analyse ; Arrangement **(48h)**	TD	1,2		
Semaine de musique d'ensemble	Travaux de mise en perspective des pratiques musicales de références **(18h)**	TD	2		
Pratique, poïétique et didactique de l'improvisation	Regard croisé de la musicologie, de la littérature et des sciences humaines. **(15h)**	CM et TD	1, 3	Arrangement autour d'une esthétique non classique à rendre formalisé avec un logiciel de gravure musicale et à jouer.	5
Pratiques comparées	Travaux partant des pratiques des étudiants, empruntant leurs outils à la musicologie et à la littérature, pour théoriser et transférer les "conventions" d'une pratique à l'autre. **(12h)**	TD	3		
Jazz, blues, oralité, improvisations et écritures	Improvisation, écriture, arrangement, pratiques musicales issues des principes du blues et envisagées dans une pluralité de domaines et de cultures **(60h)**	TD	1, 2, 3, 4	Improvisation au départ de procédés de la musique ancienne transféré dans un contexte musical semblable ou différent.	2
Musiques actuelles amplifiées	Approches pratiques et travaux en lien avec le Centre d'Expression Musicale du Havre. **(42h)**	TD	1, 2		
Musiques anciennes (contemporaines)	Travaux en lien avec une/des structure(s) partenaire(s). **(42h)**	TD	2, 3	Travail d'écriture musicale au départ d'une esthétique et d'un contexte donnés	4
Musiques traditionnelles et musique		TD			

UE2 – Des pratiques à la culture musicale 26 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche 1 : Réaliser 3 projets artistiques dans 3 domaines esthétiques différents dont la réalisation est publique, en fonction d'un cahier des charges précis - 15 ECTS

Jury : interne et externe (prof. CA et/ou directeur de conservatoire)

Principales compétences évaluées

I– Être engagé dans un projet artistique personnel

A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales
- Réaliser une prestation artistique
- Maîtriser au moins une expression musicale
- Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique

B. Faire preuve d'une culture active
- Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, de l'organologie, des nouvelles technologies, etc., en relation avec sa pratique artistique
- Avoir un niveau confirmé de culture musicale
- Situer son répertoire dans un contexte historique et esthétique
- Se tenir informé de l'évolution musicale et artistique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales
- Aborder de nouveaux répertoires

Tâche 2 : Arrangement autour d'une esthétique non classique à rendre formalisé avec un logiciel de gravure musicale et à jouer - 5 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I– Être engagé dans un projet artistique personnel

B. Faire preuve d'une culture active

(Toutes les compétences)

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

Notamment :

C. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés
- Appréhender les motivations et les projets des élèves (enfants, adolescents, adultes)
- Identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves, les aider à en garder/réaliser des traces sur différents supports/
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Pratiquer une pédagogie différenciée en exploitant la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers,…

- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
- Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
- Développer un enseignement approprié au contexte d'apprentissage
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
- Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

Pour la Formation Musicale, la Direction d'Ensembles et l'Accompagnement
Savoirs associés et spécifiques du diplôme d'Etat, pour la discipline Formation Musicale :

- Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant
- Pratique élémentaire d'un instrument polyphonique : accompagnement et harmonisation, improvisation
- Pratique élémentaire de direction d'ensembles vocaux et instrumentaux
- Concevoir et créer des textes pédagogiques et utiliser le répertoire pour développer ce lien

Savoirs associés et spécifiques du Diplôme d'État, pour la discipline direction d'ensembles vocaux et instrumentaux :

- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique

Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...)

Tâche 3 : Improvisation au départ de procédés de la musique ancienne transféré dans un contexte musical semblable ou différent - 2 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées
I– Être engagé dans un projet artistique personnel

B. Faire preuve d'une culture active

Toutes les compétences dont en particulier :

- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales
- Aborder de nouveaux répertoires

Tâche 4 : Travail d'écriture musicale au départ d'une esthétique et d'un contexte donnés – 4 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées
I– Être engagé dans un projet artistique personnel

B. Faire preuve d'une culture active

UE3 - Cadres institutionnels de l'exercice professionnel — 60 h — 14 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Statuts et cadres d'emploi	Eléments de droit. Connaissance des textes juridiques réglementaires, des statuts et des cadres d'emploi ainsi que de la législation les concernant. **(12h)**		4	Étude de cas juridique/administratifs sous la forme d'un exposé assorti d'un éventuel dossier documentaire.	2
Textes cadres et pratiques professionnelles	Connaissance des structures, des institutions et des textes cadrant l'enseignement artistique spécialisé. **(12h)**	CM	4		
Méthodologie du projet d'établissement	Analyses de projets d'établissements, de plaquettes de présentation, de règlement des études dans un établissement… Méthodologie de la démarche par projet appliquée au domaine institutionnel. **(18h)**	CM et TD	4	Élaboration d'un projet pédagogique dont les modalités didactiques sont en lien avec l'UE 1 et les textes cadrant l'enseignement artistique spécialisé.	8
L'environnement socioprofessionnel : du spectacle vivant à la vie de l'enseignant	Histoire du spectacle vivant, droit du spectacle, environnement juridique. **(18h)**	CM	4	Élaboration en groupe d'un projet d'établissement.	4

UE3 - Cadres institutionnels de l'exercice professionnel 14 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche 1 : Étude de cas juridique/administratifs sous la forme d'un exposé assorti d'un éventuel dossier documentaire - 2 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

B. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Être force de proposition dans l'évolution du projet
- Informer les acteurs de l'établissement de son activité
- Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

Tâche 2 : Élaboration d'un projet pédagogique dont les modalités didactiques sont en lien avec l'UE 1 et les textes cadrant l'enseignement artistique spécialisé - 8 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

(Toutes les compétences)

Tâche 3 : Élaboration en groupe d'un projet d'établissement - 4 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

C. Evaluer et orienter dans le cadre du cursus

Notamment :

- Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés
- Appréhender les motivations et les projets des élèves (enfants, adolescents, adultes)
- Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique

III – Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement

- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Être force de proposition dans l'évolution du projet
- Informer les acteurs de l'établissement de son activité
- Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

IV – Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale

- Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

UE4 - Initiation à l'étude et à l'écriture de la recherche 54 h 25 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Méthodologie de la recherche	Elaboration d'une problématique, rédaction, formalisation. Recherche documentaire critique, travail critique sur les sources. **(12h)**	CM et TD	3 (1, 2, 3, 4)	Écriture d'un mémoire.	15
Ecriture d'un article et d'un dossier documentaire	Mise en oeuvre pratique de la méthodologie de la recherche en lien avec exigences des publications à statut universitaire. **(12h)**	Indiv.	3, 4	Écriture d'un article et d'un dossier documentaire critique en lien avec l'une des autres UE.	10
Mémoire	Rédaction d'un mémoire dont le sujet et les contenus portent sur un élément de culture professionnelle. Un accompagnement méthodologique est effectué. **(30h)**	Indiv.	4		

UE4 - Initiation à l'étude et à l'écriture de la recherche — 25 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche 1 : Écriture d'un mémoire – 15 ECTS

Jury : interne et externe
(1 universitaire, 1 directeur de conservatoire, 1 prof. CA/PEA et 1 formateur)

Principales compétences évaluées
II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Rédiger son projet d'enseignement
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

Remarque : le mémoire portant sur un enjeu majeur du métier de professeur de musique, il permet aux étudiants de réaliser la synthèse d'un ensemble de compétences. C'est la professionnalité globale de l'étudiant qu'il s'agit d'évaluer au travers d'un objet et de la soutenance qui l'accompagne.

Les compétences de travail critique, de réflexivité, de méthodologie, de capacité rédactionnelle, de communication, sont celles de tout travail de recherche.

Tâche 2 : Écriture d'un article et d'un dossier documentaire critique en lien avec l'une des autres UE – 10 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées
Préparation et initiation à l'écriture du mémoire

UE5 - Ethnologie et philosophie liés à l'esneeignement musical 40 h 8 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Philosophie de l'éducation et histoire des doctrines pédagogiques	Philosophie de l'éducation Histoire des doctrines et des courants pédagogiques **(12h)**		1	Travail personnel écrit lié aux enseignements de l'UE 5.	2
Ethnographie de la classe	Nature et Culture. Outillage méthodologique adapté à une ethnographie de la classe. **(16h)**		1, 2	Rapport d'enquête ethnographique dans des conservatoires.	5
Epistémologie	Epistémologie des savoirs scolaires de la musique. **(12h)**		4	Écriture d'un article ou élaboration d'un dossier dans le cadre de l'UE 4 sur un contenu de l'UE 2.	1

UE5 – Ethnologie et philosophie liés à l'enseignement musical 10 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche 1 : Travail personnel écrit lié aux enseignements de l'UE 5 – 2 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I– Être engagé dans un projet artistique personnel

B. Faire preuve d'une culture active

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

Tâche 2 : Rapport d'enquête ethnographique dans des conservatoires – 5 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I– Être engagé dans un projet artistique personnel

B. Faire preuve d'une culture active

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

Tâche 3 : Écriture d'un article ou élaboration d'un dossier dans le cadre de l'UE 4 sur un contenu de l'UE 2 – 1 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Voir UE 4

UE6 - Le corps et la pratique musicale : usages et langages — 77 h — 6 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Anthropologie du corps et identité de genre	L'anthropologie pour penser l'un et le multiple. Anthropologie et cultures somatiques. **(21h)**	CM	3	Lecture de l'attitude posturale et du geste instrumental d'un élève au cours d'une séance et préconisations fonctionnelles.	6
Philosophie politique du corps et de la normalité	Le corps institué. **(20h)**	CM	3		
Anatomie fonctionnelle et Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement Relaxation, respiration. Le corps musicien	Mises en situation esthétique et fonctionnelle des mouvements évitant les attitudes pathogènes. **(24h + 12h)**	TD TD	1 ,3 2, 4		

UE6 - Le corps et la pratique musicale : usages et langages 6 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche : Lecture de l'attitude posturale et du geste instrumental d'un élève au cours d'une séance et préconisations fonctionnelles – 6 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique
B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

Donner des ressources pendant la séance: consignes, interventions, exemples, supports, autres situations,…

Notamment :

- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
- Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante
- Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Connaissance de la physiologie de la voix de l'enfant (Formation Musicale)

UE7 - Analyses de pratique — 76 h — 10 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Analyse de pratique avec les outils de la métapsychologie	Groupe d'inspiration Balint. **(48h)**	TD	1, 2, 3, 4	Carnet de bord : Récit de vie, analyse professionnelle autobiographique problématisée.	4
Analyse de pratiques avec les outils de la didactique	Groupe inspiré des pédagogies de l'apprentissage. **(20h)**	TD	2, 3	Enquête sur un territoire, conception et réalisation d'un projet d'accompagnement de pratiques amateurs (par 3 étudiants).	5
Enquête sur les pratiques musicale d'un territoire	Conception et réalisation d'un projet d'accompagnement de pratiques amateurs. **(8h)**	Grp	3 ,4	Bilan à mi-formation.	1

UE7 - Analyses de pratique 10 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche 1 : Carnet de bord : Récit de vie, analyse professionnelle autobiographique problématisée – 4 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I– Être engagé dans un projet artistique personnel

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

Notamment :

- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

Tâche 2 : Enquête sur un territoire, conception et réalisation d'un projet d'accompagnement de pratiques amateurs (par 3 étudiants) – 5 ECTS

Jury : externe (1 directeur de conservatoire, 1 élu)

Principales compétences évaluées

II – Mettre en œuvre un projet pédagogique

Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat

C. Évaluer et orienter dans le cadre du cursus

III – Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement

A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement

B. Travailler en équipe

C. Communiquer

- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Être force de proposition dans l'évolution du projet-Informer les acteurs de l'établissement de son activité

Notamment :

IV – Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale

C. Développer les relations avec des publics diversifiés

D. Participer à un réseau territorial

- Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

Tâche 3 : Bilan à mi-formation – 1 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

- L'ensemble des compétences du référentiel.
- La dimension diagnostique et pronostique, ainsi que l'enjeu de remédiation pour les étudiants en cours de formation est centrale.

UE8 - Le son, l'image : approches physiques et technologiques 46 h 8 ECTS

TITRE DES MODULES	CONTENU – HEURES	CM/TD/I	SEM.	MODALITÉ D'ÉVALUATION	ECTS
Le son amplifié. Sonoriser une répétition mode d'emploi	Eléments techniques. Mise en pratique de la sonorisation et de la préparation technique d'une scène ou d'une répétition. **(24h)**	CM et TD	3, 4	Projet de création utilisant les outils de l'audionumériques.	8
Approches scientifiques et artistiques des technologies nouvelles 1	Initiation informatique audio, Notions d'acoustique, Design sonore et culture de l'écoute. **(12h)**	CM et TD	2		
Approches scientifiques et artistiques des technologies nouvelles 2	Initiation informatique audio (niveau 2), Multimédia, spectacle vivant, enseignement/nouvelle technologie, Culture musicale électronique, Improvisations collectives et création contemporaine. **(10h)**	CM et TD			

UE8 - Le son, l'image : approches physiques et technologiques 8 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Tâche : Projet de création utilisant les outils de l'audionumériques – 8 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I– Être engagé dans un projet artistique personnel

A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

Et notamment :

B. Faire preuve d'une culture active

- Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, de l'organologie, des nouvelles technologies, etc., en relation avec sa pratique artistique
- Avoir un niveau confirmé de culture musicale
- Situer son répertoire dans un contexte historique et esthétique
- Se tenir informé de l'évolution musicale et artistique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales
- Aborder de nouveaux répertoires